

Réf. 3610 ME - Le Chalet



Jeu adapté aux malentendants



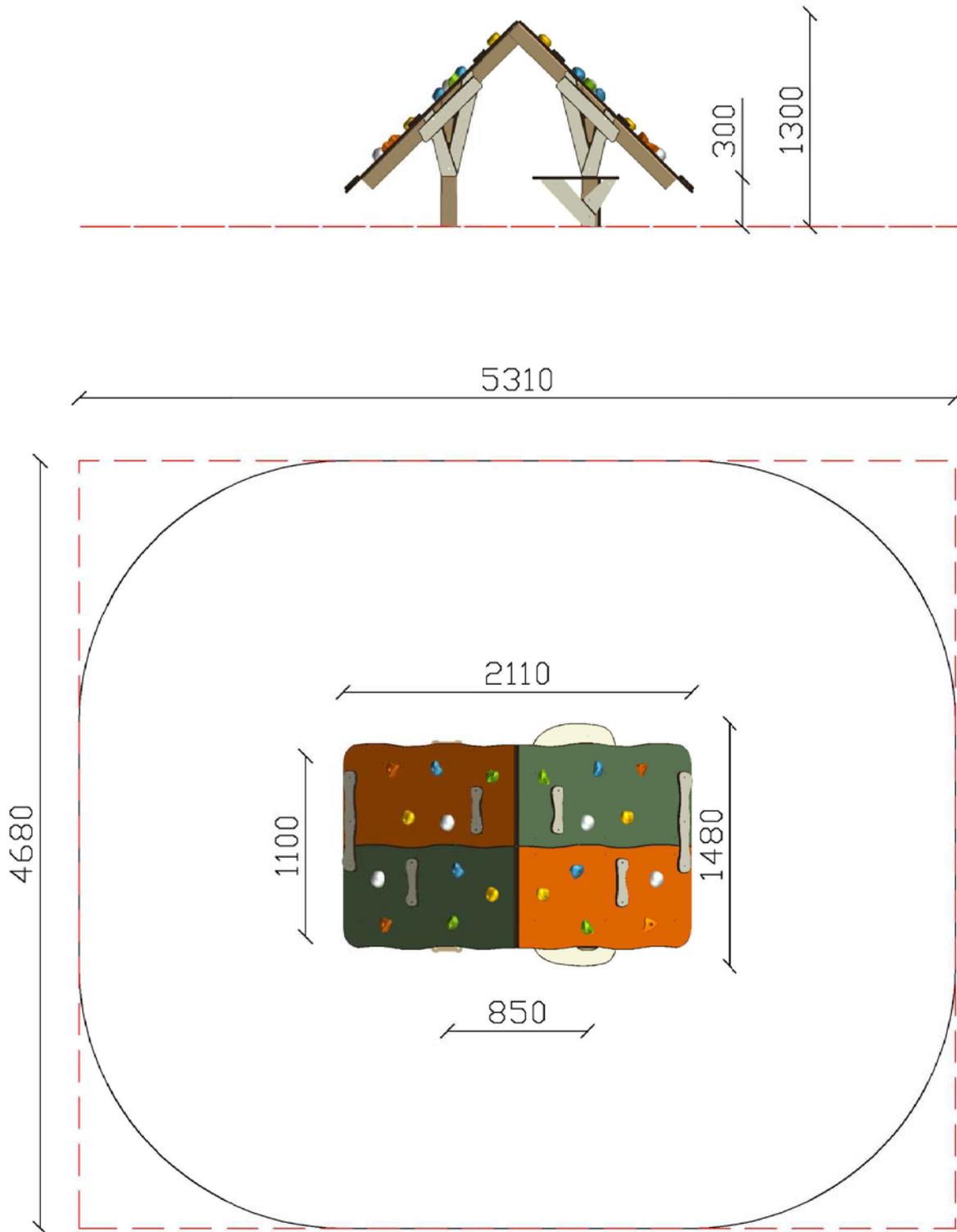
Jeu adapté aux handicaps mentaux





Réf. **3610 ME - Le Chalet**

Vue en élévation et plan de masse



Surface HCL : 22.70 m²



Réf. 3610 ME - Le Chalet

Fonctions ludiques du jeu



Fonctions ludiques	Désignations	Réf.	N°	Matériaux	Quantité
Imaginer	Le Chalet	3610	-	HPL	1
Se cacher	Le Chalet	3610	-	HPL	1
Socialiser	Banquette	3610	-	HPL	1
S'asseoir	Banquette	3610	-	HPL	1
Escalader	Toit du Chalet	3610	-	HPL	1

Total des fonctions ludiques : 5

Accessibilités Andy'



Jeux et structures aérés (pas trop fermé) pour conserver le contact visuel avec l'extérieur.

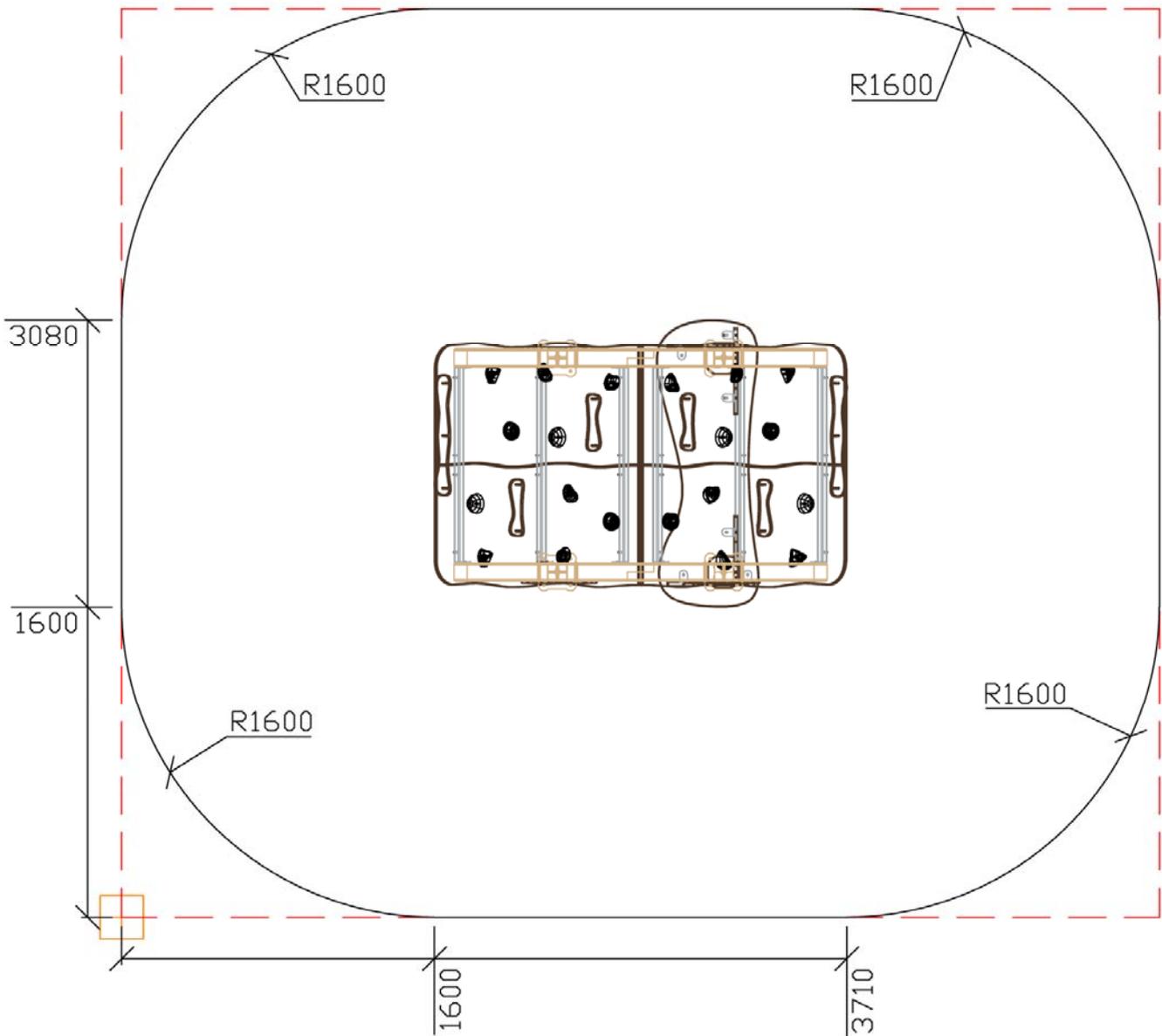


Formes et circulations simples sur les jeux / jeux larges et aéré (pas de jeux de trop petite taille) / accès aisé pour accompagnant / jeux multi-activités.



Réf. **3610 ME - Le Chalet**

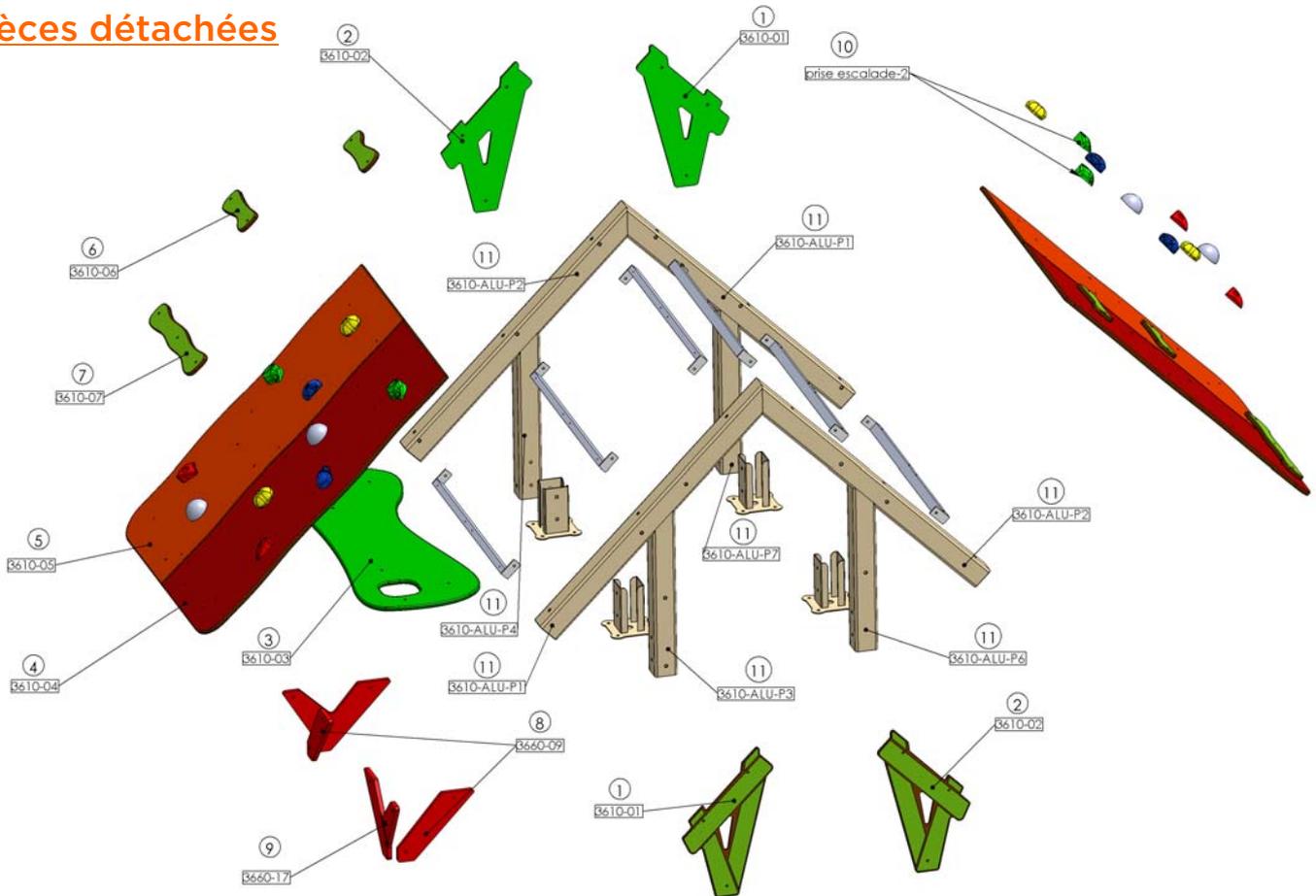
Plan de la zone HCL





Réf. 3610 ME - Le Chalet

Pièces détachées



N°	Réf,	Désignation/matériaux
1	3610-01	HPL
2	3610-02	HPL
3	3610-03	HPL
4	3610-04	HPL
5	3610-05	HPL
6	3610-06	HPL
7	3610-07	HPL
8	3660-09	HPL
9	3660-17	HPL
10	Poignée d'escalade	Polyuréthane
11	3610-xx-alu	Aluminium

Nomenclature, pièces détachées

Vous pouvez commander vos pièces détachées
 par téléphone au : **(+33) 04 76 64 75 18** –
 par fax au : **(+33) 04 76 64 79 79** –
 par mail à : info@transalp.fr



Réf. 3610 ME - Le Chalet

Livraison, pose et montage

Livré monté. Prévoir diable ou manuscopique pour le transport sur zone de jeu

Poids de la pièce la plus lourde	260 Kg	Installation : Nbr jour / H	1 h. / 2 personnes
Poids total	260 kg	m3 de béton	0.108 m3
Palettisation	1 palette / 1.5 x 2.2m	Réf. Notice	N3610

Scellements possibles

1

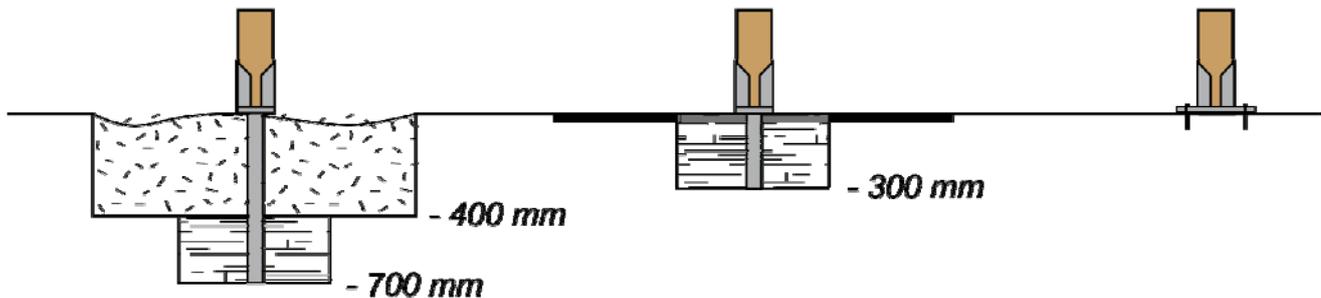
Sur sol fluent
(Copeaux - gravier roulés...)
-700 mm

2

Sur sol enrobé
-300 mm

3

Sur dalle béton
(Structure chevillée sur platine)



Contrôle, entretien, et maintenance

Transalp préconise d'effectuer :

- Un contrôle visuel hebdomadaire (effectué par la mairie)

Ce contrôle comprend la vérification de :

- l'intégrité du jeu
- respect des zones de sécurité (pas d'obstacle)
- la stabilité du jeu et de chaque agrès (monter sur le jeu et solliciter chaque agrès)

- Un contrôle fonctionnel et annuel (effectué par un organisme certifié)

